

# Accompagnement éducatif : premiers bilans

Françoise Carraud, centre Alain-Savary

**E**n décembre 2007, XYZep faisait « Un point sur l'accompagnement éducatif » (n° 29), qu'en est-il aujourd'hui ? Rappelons que l'accompagnement éducatif a été impulsé dans le cadre de la promotion de l'égalité des chances. Il a d'abord concerné les collèges de l'éducation prioritaire (2007) puis l'ensemble des collèges (2009) et à présent les écoles élémentaires de l'éducation prioritaire. Ainsi les élèves volontaires peuvent, quatre fois par semaine, pendant deux heures, bénéficier d'aide aux devoirs, d'activités culturelles et sportives et, depuis la rentrée 2008 pour les collégiens, de langues vivantes. Selon les lieux, selon les projets, ces activités peuvent être conduites par des enseignants volontaires, des assistants d'éducation, des assistants pédagogiques et des assistants de langues. Certaines peuvent aussi être animées par des intervenants d'associations agréées, des artistes, des étudiants, des personnels des collectivités territoriales, etc.

En janvier dernier, lors du Conseil des ministres, le ministre de l'Éducation nationale a fait un premier bilan de cet accompagnement éducatif, un communiqué de presse est en ligne. Des informations plus détaillées ont été diffusées. Ainsi, il apparaît que 30 % des collégiens du public et plus de 25 % des élèves de l'école élémentaire bénéficient de ces activités. Ces élèves sont très majoritairement encadrés par des enseignants (pour près de 61 % au collège et presque 75 % à l'école élémentaire).

Plusieurs guides ont vu le jour, dans l'académie d'Amiens ou de Créteil par exemple. Des indications sont données sur le rôle des différents acteurs (du chef d'établissement à l'élève), des précisions sur les différentes activités et des propositions de méthodes tant pour le soutien scolaire que pour les activités culturelles et sportives. Un ouvrage vient d'être réalisé par le Scérén-CRDP de Bretagne (*L'accompagnement éducatif, guide pour le collège*). Il propose à la fois un point sur ce dispositif (ses origines, principes et articulation avec les autres dispositifs), des suggestions pour la mise en œuvre et des documents de référence.

Au-delà des questions relatives à sa mise en place et à son organisation pratique, l'accompagnement éducatif interroge très largement le système scolaire dans son ensemble, tant dans son organisation et ses structures internes que dans ses relations avec l'ensemble

## Quelques repères

Au fil des années, les dispositifs se sont multipliés avec des objectifs plus ou moins proches.

- 1982 – Animations éducatives périscolaires (AEPS) pour élèves de cours moyens de ZEP
- 1988 – Contrat éducatif local (CEL)
- 1991 – Opération interministérielle École ouverte
- 1992 – Charte de l'accompagnement scolaire
- 1996 – Contrats locaux d'accompagnement scolaire (CLAS)
- 1998 et 1999 – Circulaires interministérielles relatives aux dispositifs d'accompagnement scolaire
- 2000 – Dispositif unique de l'accompagnement scolaire : Contrat local d'accompagnement scolaire
- 2001 – Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité et *Guide de l'accompagnement à la scolarité*
- 2005 – Dispositifs de réussite éducative (DRE) et Projets de réussite éducative (PRE)
- 2007 – Conférence de la famille
- 2007 et 2008 – Circulaires sur l'accompagnement éducatif

de la société. Historiquement, la scolarisation des enfants et des adolescents s'est développée suivant ce que sociologues et historiens ont appelé la « forme scolaire ». Pour faire court, disons que le mode d'organisation des apprentissages s'est peu à peu normalisé autour d'une unité de lieu, de temps et d'action : une classe, une heure, une discipline, un enseignant, un niveau (ou groupe d'élèves sensiblement du même âge et du même niveau). Dans ce contexte, le travail personnel des élèves a été renvoyé à l'extérieur de la classe. Cet extérieur pouvant être l'espace privé de la famille bien sûr, mais aussi divers temps d'étude dans les établissements scolaires, dans des associations fort variées ou dans des officines privées. À cet égard les travaux des historiens<sup>1</sup> peuvent offrir un nouvel éclairage sur les questions de l'accompagnement éducatif.

Aussi, les interrogations sur les effets de ce dispositif, si elles sont institutionnellement premières, sont fort complexes et ne peuvent être réduites à la seule dimension de l'efficacité. Si plusieurs études sur l'accompagnement à la scolarité, l'aide ou le soutien scolaire<sup>2</sup> mettent en avant le caractère peu efficace de ces dispositifs en termes d'apprentissage, il ne faut pas oublier qu'ils s'inscrivent aussi dans des logiques sociales et scolaires tout à fait essentielles.

Ce nouveau dispositif interroge les relations entre la classe, l'établissement et ses nombreux partenaires : parents d'élèves, familles, associations, collectivités locales, simples citoyens, etc. À cet égard, il est intéressant de se pencher sur les travaux des sociolo-

gues<sup>3</sup> qui cherchent à identifier, expliciter et comprendre les logiques de ces différents acteurs : les intérêts des uns et des autres sont multiples, souvent divergents voire contradictoires. Il questionne aussi les acteurs et leur culture professionnelle, les enseignants au premier chef. Qu'est-ce qu'aider un élève ? Que signifie accompagner le travail scolaire ? Dans un contexte où le métier enseignant évolue, change de manière profonde, cette nouvelle mission d'encadrement du travail personnel les amène aussi à s'interroger sur leurs pratiques de classe<sup>4</sup> : quel type de travail est donné à la maison ? Pour quelles finalités ? Comment ce travail est-il traité lors du temps de classe ? Concernant les activités culturelles et sportives, l'accompagnement éducatif renvoie aux persistantes interrogations sur la nature des savoirs enseignés à l'école, sur leur hiérarchisation scolaire et sociale, sur les liens entre ces savoirs et le socle commun... Enfin, et sans prétendre à l'exhaustivité, ce dispositif renouvelle les interrogations sur les pratiques collaboratives des enseignants<sup>5</sup> et la division sociale du travail. ■

1. Voir les travaux du service d'histoire de l'éducation de l'INRP (A.-M. Chartier, M.-M. Compère, P. Savoie entre autres), mais aussi B. Poucet, G. Vincent, etc.

2. Notamment celles de C. Piqué et B. Suchaut.

3. D. Glasman bien sûr mais aussi P. Meirieu, P. Périer, P. Perrenoud, P. Rayou, D. Thin et bien d'autres, sans oublier E. Tedesco.

4. Voir notamment les travaux d'A. Barrère ou de C. Félix.

5. Voir les travaux de P. Garnier ou J.-F. Marcel.